



LE TEXTE SERA SOUMIS AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le fonds d'aide à la presse bientôt opérationnel

Bonne nouvelle pour les professionnels de la presse : l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président Abdelmadjid Tebboune. L'annonce en a été faite par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, à partir d'Oran où il se trouvait en visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur. Lire en page 2



Les explications de Mohamed Laagab

© Photo : D.R

LANCEMENT DE L'OPÉRATION DE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE



« Les préparatifs étaient un travail multi-sectoriel, impliquant plusieurs secteurs »

Page 3

DES SOCIÉTÉS QUI AGONISENT...



A quand la fin du calvaire ?

Page 4

L'Algérie apporte une contribution financière exceptionnelle à l'UNRWA d'une valeur de 15 millions USD

CNEP-BANQUE

Ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit «dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté», selon la même source, qui précise que la direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naama.

AUTOMOBILE

Toyota se prépare à lancer son réseau de distribution en Algérie

Toyota, le constructeur automobile japonais, se prépare à lancer son réseau de distribution en Algérie après avoir obtenu son agrément probatoire pour l'importation de véhicules. Dans un communiqué diffusé lundi 15 avril, le représentant de la marque a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'agents à agréer à travers le pays. Les conditions d'éligibilité pour obtenir cet agrément ont été détaillées, avec notamment l'exigence d'une superficie minimale pour le showroom d'exposition (200 m²), l'atelier (500 m²), le magasin de pièces de rechange (100 m²) et l'aire de stockage des véhicules (1.500 m²).

L'ONU

Les Etats-Unis mettent leur veto à l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le Conseil de sécurité a refusé d'admettre la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU en raison du veto des Etats-Unis. Le projet de résolution a reçu 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, indique l'ONU.

Le texte sera soumis au président Tebboune

Le fonds d'aide à la presse bientôt opérationnel

Bonne nouvelle pour les professionnels de la presse : l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président Abdelmadjid Tebboune.

L'annonce en a été faite par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, à partir d'Oran où il se trouvait en visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur. Au terme de cette visite, le ministre a souligné dans un point de presse que «la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République» et que «l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement».

Le ministre a rappelé que le fonds a été gelé durant plusieurs années et a fait savoir que le ministère œuvre à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et les mettre à la disposition du nouveau fonds, «même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autre que le trésor public», a-t-il précisé. Pour rappel, en décembre dernier, le président Tebboune avait décidé de charger le ministre de la Communication et la direction de la communication à la présidence de la République, d'élaborer «une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse» et «une approche pour réguler le marché publicitaire».

Il s'agit d'une reconnaissance du rôle de la presse en tant que service public et de son rôle face aux défis de la construction de la démocratie et du renforcement de la cohésion nationale. Le ministre de la Communication a également évoqué le projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie.

Le décret stipule c'est que le Conseil d'éthique et de déontologie qui prépare la charte de l'éthique de cette profession, a ajouté Mohamed Laagab, soulignant que «pour gagner du temps, le ministère a pris l'initiative d'élaborer cette charte et nous soumettrons un avant-projet au Conseil d'éthique professionnelle, lors de son inauguration, pour l'enrichir». La charte pourra également être présentée aux journalistes et



■ L'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement. (Photo:DR)

responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte

respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation. Le ministre a rap-

pelé également les mesures prises par le président Tebboune à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en octobre dernier, pour faciliter le travail des institutions de presse et réduire les charges financières qui pèsent sur elles. On sait que le président Tebboune veut une presse forte et influente. Il l'a dit lors d'une de ses entrevues périodiques avec les médias nationaux. Pour le Chef de l'Etat, l'institution médiatique est «un outil nécessaire pour tout édifice démocratique et nous avons l'espoir d'édifier une démocratie responsable». «Sans une presse responsable et professionnelle nous n'irons pas très loin», avait ajouté le président Tebboune rappelant que la Constitution de 2020 avait appuyé les droits de la presse et renforcé la liberté d'expression. En octobre 2023, le président Tebboune avait salué le rôle éminent des médias dans la défense de l'intérêt national. Deux mois après, en décembre 2023, présidant la cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel dans sa 9^e édition organisée au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal», à l'occasion de la Journée nationale de la presse, le président Tebboune annonçait une série de mesures au profit des médias nationaux, sous forme d'aide indirecte.

Il s'agit de «la révision à la baisse des tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service (APS) au profit des médias nationaux et de la taxe sur la va-

Les explications de Mohamed Laagab

L'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, Jeune Afrique, qui a pris des positions «inamicales» envers l'Algérie, a expliqué, jeudi, à Oran, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab. A l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que «Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli». Mohamed Laagab a souligné que l'Algérie «n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants».

A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes». «Des pouvoirs publics pareils n'abandonnent jamais leurs enfants et la question ne le concerne pas en tant que citoyen algérien, mais plutôt le magazine Jeune Afrique où il exerce, qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie», a-t-il souligné. «Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité algérienne et s'immisce de manière sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable», a souligné le ministre, qui a expliqué que «séparer les deux est difficile, mais en tant qu'algérien, il est le bienvenu».

Il exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisi de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable». Le ministre a ajouté «que nous avons environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désignant des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel». On sait que l'hebdomadaire Jeune Afrique est à la merci du régime marocain, et applique un «journalisme de connivence» qui est devenu la norme chez les responsables du magazine. Il fait systématiquement dans le dénigrement contre l'Algérie à partir de fausses informations.

L. A.

REPÈRE

Audience

Attaf s'entretient à New York avec le SG de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf s'est entretenu, jeudi, avec le Secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, et ce dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue à New York, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis de «passer en revue les développements de la question palestinienne et procéder à un échange de vues et d'analyses sur les perspectives de relance du processus de paix au Moyen-Orient et l'accélération de l'établissement d'un Etat palestinien souverain et indépendant comme solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien», lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont, par ailleurs, abordé «les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne, au regard des défis induits par les crises et conflits auxquels sont confrontés les pays et les peuples de cet espace», a conclu le communiqué.



leur ajoutée (TVA), le taux et mesures y afférentes devant être fixés dans le projet de loi de finances complémentaire» ainsi qu'«une réduction de 33% à 36%, des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), parallèlement à l'augmentation de sa capacité, outre la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse». Le président de la République a rappelé également le lancement du projet de la ville médiatique «Dzaïr Media City» en vue de «s'adapter au développement des moyens de communication et d'information, tout en œuvrant à la promotion du métier et du niveau de professionnalisme, de la crédibilité et de l'influence».

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture « Les préparatifs étaient un travail multi-sectoriel, impliquant plusieurs secteurs »

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a évoqué, avant-hier jeudi, à Alger, l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain. « Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur », a indiqué Youcef Cherfa.

S'exprimant en marge en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur, le ministre a fait savoir que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multi sectoriel, impliquant plusieurs secteurs.

Faisant remarquer que cette opération de recensement général de l'agriculture pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions. « L'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réalisation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs », a poursuivi Youcef Cherfa.

Evoquant la campagne moisson



n Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

(Photo : D.R)

battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer, a-t-il dit, précocement dans certaines régions du Sud, dont la wilaya de Ouargla, où le démarrage de campagne effectif est prévu pour le mois de mai prochain, le ministre a affirmé que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de cette campagne.

Assurant que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis.

Sur un autre registre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts qui sera lancée cette année à partir du 1er mai

prochain au lieu du 1er juin et qui s'étalera jusqu'au 31 octobre 2024. « L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes », a observé Youcef Cherfa, faisant savoir que cette date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. De son côté, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a mis en avant l'intérêt, stratégique, de cette opération de recensement général de l'agriculture pour l'économie du pays. Faisant remarquer que l'Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures. « Quelques 1200 cadres superviseurs et 6000 agents recenseurs ont été formés

pour cette opération », a poursuivi M'hamed Tifouri, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles.

Rappelant qu'en parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture a ajouté que les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les chambres nationales de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles y ont été associées.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Médias publics

Le Président-directeur général du quotidien «El Djoumhouria» relevé de ses fonctions

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab a décidé, jeudi, de mettre fin aux fonctions du Président-directeur général du journal «El Djoumhouria», Mohamed Alem, après avoir constaté «plusieurs manquements et déséquilibres» dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que «lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal El Djoumhouria, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal».

Dans le cadre de «l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du Président-directeur général du journal El Djoumhouria, Mohamed Alem».

Agence

Logement social et habitat rural

Des nouveautés à l'étude, selon le ministre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a fait état, avant-hier jeudi, à Alger, de nouveautés, à l'étude, concernant le logement social et l'habitat rural. « Le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilayas et aux réclamations et étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction », a-t-il indiqué.

S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs ministres, Mohamed Tarek Belaribi a, à l'occasion, rappelé l'engagement du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460.000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements.

Interrogé sur le programme de lotissements «30.000 lots avec des aides financières» dans la wilaya de Ghardaïa, Mohamed Tarek Bellaribi a fait savoir qu'une enveloppe financière de 10,71 milliards de DA a été octroyée pour la wilaya de Ghardaïa, dont 7,4 milliards de DA ont été débloqués, soit 70%. Précisant que 9.183 lots de terrains (34 lotissements) ont été aménagés, tandis que 15.715 lots sont en

cours d'aménagement et devraient être achevés en septembre 2024. « Pour prendre en charge les travaux hors site des lotissements sociaux, une enveloppe financière de 2 milliards de DA a été allouée pour la réalisation de trois (03) réservoirs d'eau et quatre (04) puits artésiens destinés à 8.470 lots, dont le début des travaux est prévu pour juillet 2024, et ce après la modification de l'intitulé de l'opération au niveau des services du ministère des Finances », a observé le ministre.

Répondant à une question du député du Front El Moustakbal, Nasser Bouakkaz, sur les programmes de logements dans la wilaya de Skikda, le ministre a fait remarquer que cette wilaya a bénéficié, au cours de la période 2020-2024, de 11.799 unités de logements publics locatifs (71%), de 10.070 logements ruraux, de 6.664 logements promotionnels aidés (LPA) et de 12.592 unités de logements AADL, dont 9.189 unités achevées et 3.403 en cours de réalisation.

« Au titre de la période quinquennale 2020-2024, la wilaya de Skikda dispose d'un programme total de 41.125 unités de logement, dont 16.028 achevés et 25.097 en cours de réalisation. En 2023, la wilaya a bénéficié d'un programme de logements de 2.300 unités (500 LPL, 300 LPA et 1.500 aides dans le cadre du logement rural) », a-t-il observé.

Enfin, s'agissant de la wilaya de Je ministre a précisé que la wilaya a bénéficié, dans le cadre de la période quinquennale actuelle (2020-2024), d'un programme global de 25.534 unités, dont 14.168 achevées et 11.366 en cours de réalisation.

Rabah M

MDN / OTAN

Coopération

Le général d'armée Saïd Chanegriha reçoit le président du Comité militaire de l'Otan

Le général d'armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, jeudi au siège de l'Etat-major de l'ANP, l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

La cérémonie a été entamée par «le salut au drapeau national et un salut militaire adressé au Chef de la délégation hôte par les formations des différentes forces de l'ANP», précise la même source. Ont pris part à cette cérémonie, «le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP». «Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le général d'armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue», note la même source.

«La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminée, en mars dernier, sa 24^e année, où elle a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui», a affirmé le Chef d'Etat-major de l'ANP.

«Au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action», a-t-il ajouté.

Le général d'armée a souligné que «l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national».

«Je tiens à rappeler que l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indépendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non alignement», a-t-il rappelé. «Ainsi, l'Algérie, qui est fière de son passé et jalousement attachée à son indépendance, s'en tient fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national», a-t-il soutenu.

A son tour, l'Amiral Rob Bauer «a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région», relève le communiqué.

Agence

Des sociétés qui agonisent...

A quand la fin du calvaire ?

Beaucoup de sociétés économiques souffrent depuis plus de 5 ans, certaines ont déjà mis les clés sous le paillason, d'autres sont à l'agonie effondrées par le poids des dettes dues à leur impossibilité de recouvrer leurs créances auprès des sociétés saisies par l'Etat après les événements de 2019.

Afin d'assimiler la gravité de la situation qui perdure depuis plusieurs années, il est nécessaire de savoir que chaque oligarques possédait des dizaines de sociétés qui elles-mêmes, collaboraient avec des dizaines de prestataires de services.

La justice qui faisait face, pour la première fois, à ce genre d'affaires avait donc, au début et fort justement, entamé la saisie de tous les actifs et biens personnels des hommes d'affaires impliqués dans des opérations de malversations et de corruptions, mais cela avait aussi entraîné des centaines de prestataires dans le gouffre, faute de paiement de leurs prestations, à ce jour. Beaucoup de ces sociétés ont dû recourir, elles aussi, à la justice pour récupérer leurs dues. Malheureusement, les administrateurs, pris en charge depuis 2019 par le Trésor public et responsable de la gestion des sociétés saisies, répondent par la négative à toutes leurs demandes malgré l'existence des fonds et des



Des centaines de sociétés continuent de souffrir face à l'intransigeance des administrateurs qui refusent d'exécuter des décisions émanant de juges. (Photo: DR)

documents judiciaires nécessaires.

Beaucoup de gérant de société ont cru voir le bout du tunnel en obtenant les décisions de justice exécutoires garantissant leurs dues, en vain.

Lorsqu'ils ont rencontré les responsables du ministère du Commerce, ces derniers les ont informés qu'eux-mêmes avaient une décision de justice pour récupérer les biens saisis, sauf que rien n'était clair pour payer le passif de ces sociétés.

Un autre gérant nous dira que sa société qui employait 60 personnes n'arrivait plus à payer leurs salaires ainsi que le loyer du

local et avait donc dû mettre tout le monde au chômage. Pire, un de ces prestataires a réussi à bloquer son compte commercial, et il demande, à savoir pourquoi lui n'arrive pas à exécuter sa décision de justice alors que d'autres y arrivent. « N'avons-nous pas la même justice ? », clame-t-il.

Une année après l'instruction du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi donnée lors d'une séance plénière répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale et ordonnant l'accélération l'exécution des décisions de justice, comme le rappel d'ailleurs l'APS (www.aps.dz/al-

[gerie/154841-justice-accelerer-l-execution-des-decisions-de-justice-et-amendement-de-la-loi-regissant-la-profession-de-huissier-de-justice](http://www.aps.dz/al-gerie/154841-justice-accelerer-l-execution-des-decisions-de-justice-et-amendement-de-la-loi-regissant-la-profession-de-huissier-de-justice)).

Rien n'y fit alors que des centaines de sociétés continuent de souffrir face à l'intransigeance des administrateurs qui refusent d'exécuter des décisions émanant de juges exerçant au sein d'une justice libre et indépendante consolidée par le président de la République, premier magistrat du pays et premier garant du respect des dispositions de la Constitution.

Réda B.

SIDERURGIE

Complexe El Hadjar

L'activité de production n'a pas été affectée par l'incident à l'unité PMA

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba, que « l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement », car, a-t-il expliqué, « le complexe n'a pas été affecté par l'incident survenu en début de semaine à l'unité PMA (préparation des matières et agglomérés) ».

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse organisée dans les locaux du complexe, tenue dans le cadre d'une visite inopinée, que « l'activité de production se déroulait normalement, l'usine disposant de stocks suffisants de produits semi-finis pour couvrir l'activité des unités de production jusqu'à ce que les dommages ayant affecté le système d'extraction de poussière soient réparés ».

« Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite normale de l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar tout au long de la période de réparation », a-t-il également assuré.

M. Aoun a rappelé, d'autre part, que l'enquête préliminaire diligentée à la suite de cet incident se déroulait « normalement », et qu'« elle n'aura pas d'incidence » sur l'activité du complexe, avant de noter, à ce propos, que « sept personnes, dont des cadres de l'entreprise chargés de l'entretien, ont été placés sous contrôle judiciaire, au titre d'une procédure normale et ce, jusqu'à la fin de l'enquête ».

Il a également indiqué que des instructions ont été données aux responsables du complexe à l'effet « d'accélérer la réparation des dommages causés au système d'extraction des poussières afin d'assurer le retour de la production au niveau de la zone chaude ». Il a également souligné que « le plus important était la poursuite de l'activité de production du complexe, lui permettant ainsi de respecter ses obligations de production stratégique orientée vers l'approvisionnement de projets vitaux ».

Le ministre a rappelé, dans le même contexte, que le complexe sidérurgique d'El Hadjar était en voie d'« obtenir des résultats positifs en matière de production, grâce à la mobilisation des cadres et des travailleurs, et au changement des mentalités et, partant, des modes de gestion, dans le cadre du programme de travail initialement arrêté ».

Il a ajouté que le même complexe faisait l'objet d'« un suivi au plus haut niveau, afin de lui permettre de consolider sa place en matière de production sidérurgique ».

À la suite de la conférence de presse du ministre, à laquelle ont assisté les responsables du groupe Sider et du complexe sidérurgique, une visite a été organisée dans les unités de production de l'usine où le ministre s'est enquis des activités de production.

Il est à noter que l'incident qui s'était produit au niveau de l'unité PMA, affectant le système d'extraction de poussière, n'a provoqué que l'arrêt de l'activité de production dans les unités de la zone chaude, les autres unités n'ont pas été touchées par l'incident.

Agence

«L'Algérie aléatoire» de Farid Daoudi

Un ouvrage prémonitoire du Hirak 2019

En 2018, Farid Daoudi a achevé un ouvrage étonnant, intitulé «L'Algérie aléatoire», publié aux Editions universitaires européennes en juin 2023. Ce livre, à la fois dense et multithématique, se présente comme un essai encyclopédique en quatre tomes. Déjà à sa parution, il laissait entrevoir des échos du mouvement de protestation populaire, le Hirak, qui a secoué l'Algérie en 2019. Avec une approche quelque peu critique et un arsenal d'illustrations chiffrées, cet ouvrage revêt un cachet démonstratif unique.

«L'Algérie aléatoire» aborde une multitude de sujets, offrant une plongée profonde dans les méandres de l'histoire, de la politique, de l'économie et de la société algériennes. Mais ce n'est pas tant son contenu qui a suscité la controverse que sa réception par les maisons d'édition algériennes. En effet, celles-ci ont montré une certaine réticence à le publier, craignant des représailles sous la forme d'une suppression de leurs subventions de fonctionnement.

Avec les élections présidentielles à venir, cet ouvrage s'avère être un outil de propagande anti-pouvoir pour certains. Il met en lumière les dysfonctionnements du système politique et économique en place, ce qui en fait une lecture potentiellement subversive. Cependant, pour la diaspora algérienne à l'étranger et certains cercles de décideurs, il représente un précieux document de travail.

En scrutant les pages de «L'Algérie aléatoire», on découvre une analyse acérée des dynamiques sociales et politiques qui ont façonné

et continuent d'influencer le pays. Farid Daoudi ne se contente pas de décrire les événements, mais cherche à en comprendre les racines et les implications futures. Il met en lumière les inégalités socio-économiques, les tensions ethniques et régionales, ainsi que les enjeux géopolitiques qui caractérisent l'Algérie contemporaine.

À travers ses illustrations chiffrées, l'auteur donne vie aux données, permettant au lecteur de saisir pleinement l'ampleur des défis auxquels est confrontée l'Algérie. Des graphiques sur l'évolution du PIB aux cartes démographiques détaillées, chaque élément contribue à dresser un tableau complet et nuancé de la réalité algérienne.

Cependant, l'originalité de «L'Algérie aléatoire» réside également dans son approche prédictive. Bien avant l'émergence du Hirak en 2019, l'ouvrage semble anticiper les frustrations et les aspirations du peuple algérien. Daoudi décrit les fissures du régime en place, les sentiments de marginalisation et de désillusion qui fermentent au sein de la population, et les signes avant-coureurs d'un mouvement de contestation imminent.

C'est cette capacité à lire entre les lignes de l'histoire qui rend «L'Algérie Aléatoire» si pertinent et captivant. Il transcende le simple récit pour offrir une réflexion profonde sur l'état de la nation algérienne et sur les défis qui se dressent sur son chemin vers l'avenir. À travers ses pages, on entend non seulement la voix de l'auteur, mais aussi celle d'un peuple en quête de changement et de jus-

te. Bien que certains puissent voir en cet ouvrage un outil de propagande politique, il est indéniable qu'il constitue une contribution importante au débat public sur l'avenir de l'Algérie. En fournissant des analyses approfondies et des données factuelles, «L'Algérie Aléatoire» encourage la réflexion critique et ouvre la voie à des discussions franches et constructives.

En fin de compte, que ce soit en tant que document de travail pour la diaspora ou en tant que manifeste pour le changement, «L'Algérie aléatoire» demeure un témoignage puissant de l'incertitude et de la résilience qui caractérisent l'histoire de ce pays complexe et fascinant. Et alors que l'Algérie se prépare à un tournant politique crucial, cet ouvrage continuera à inspirer et à informer ceux qui cherchent à comprendre et à façonner son avenir.

Farid Daoudi

Références:

<https://tribune-diplomatique-internationale.com/2024/algérie-aleatoirediasporas-oligarchealgerie/>
Amara, K. (2020). "Hirak in Algeria : The protest movement one year on." Middle East Eye. Retrieved from <https://www.middleeasteye.net/news/algérie-hirak-protest-movement-one-year-on>.
Boukhatem, F. (2019). "Algeria's Hirak: Defining a Revolution." Carnegie Endowment for International Peace. Retrieved from <https://carnegieendowment.org/sada/79058>

INFO / EXPRESS

Enseignement supérieur Rapprocher la recherche scientifique du marché

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur s'attelle à rapprocher la recherche scientifique du marché à travers la valorisation de ses résultats.

Présidant une Journée d'information sur «La culture du safran» à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'El Harrach, M. Baddari a précisé que «le rapprochement entre science et marché à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique permet d'améliorer la productivité», ajoutant que la concrétisation de cette démarche dans le secteur agricole «permet de relever les défis nationaux en la matière». «Ces efforts sont à même d'appuyer l'agriculture nationale et de renforcer la production de certains produits dans notre pays», a estimé le ministre, citant, à titre d'exemple, les résultats du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) concernant la culture du safran. «Ce produit très recherché dans le monde peut devenir une source de devises pour le pays si les chercheurs et les producteurs joignent leurs efforts», a-t-il soutenu. M. Baddari s'est, par là même, félicité des efforts visant à mettre à profit la recherche scientifique et technologique dans le renforcement de la production du safran, soulignant que «la généralisation de la numérisation de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats en matière de production agricole sont de nature à opérer un bond qualitatif dans la création de richesse». Les chercheurs ont insisté sur l'importance de la valorisation de ce type d'épices dans le développement de produits alimentaires à forte valeur ajoutée et la nécessaire mise en avant du safran algérien à l'international. Une étude du CRSTRA a débouché sur des résultats «très satisfaisants» quant à la qualité du safran algérien, 11 wilayas ayant été identifiées comme produisant du safran de qualité supérieure, à leur tête Tlemcen, Batna, Djelfa, Bejaia et Ghardaïa.

«Stop arming Israël»

L'appel des Britanniques à l'arrêt des ventes d'armes à Israël projeté sur le célèbre Tower Bridge

Il se clame, se proclame et s'affiche désormais en grand à proximité du Palais de Westminster, sur l'emblématique pont de Londres, qui enjambe fièrement la Tamise depuis plus d'un siècle, l'appel des citoyens britanniques à l'arrêt des ventes d'armes à Israël ne cesse de s'amplifier et de gagner en visibilité.

Sous l'impulsion des associations caritatives Action for Humanity et Save the Children, le mot d'ordre «Stop arming Israël» a été projeté sur l'incontournable Tower Bridge. Il fait à ce point florès de l'autre côté de la Manche, à mesure que monte la grogne populaire contre le 10 Downing Street et que s'intensi-



■ L'appel des citoyens britanniques à l'arrêt des ventes d'armes à Israël ne cesse de s'amplifier depuis des décennies.

fie l'indignation devant la multiplication des crimes de guerre israéliens, que le descendant d'un autre monument du royaume l'a fait sien, notamment après l'assassinat de sept humanitaires à Gaza : Arthur Nicholas Winston Soames, membre du Parti

conservateur et petit-fils du célèbre Winston Churchill.

Danemark

Effondrement de la façade calcinée de la vieille Bourse

La façade principale de l'ancienne Bourse de Copenhague, ravagée mardi par un incendie, s'est effondrée jeudi après-midi, ont indiqué les services de secours danois. «Malheureusement, la façade le long de Frederiksholms Kanal s'est effondrée», ont écrit les services sur X, précisant qu'aucun blessé n'était signalé et que le quartier avait été évacué. La structure s'est effondrée vers l'in-

térieur du bâtiment dans un énorme grondement, selon les images des médias danois. Des conteneurs avaient été disposés le long de cette façade pour limiter le risque d'écroulement, que les secours craignaient. Les secours avaient annoncé en début d'après-midi qu'une opération de grutage devait commencer vendredi à la mi-journée pour évacuer notamment des parties du toit qui se sont affais-

sées. L'incendie s'est déclaré pour une raison inconnue mardi sous le toit du bâtiment vers 07h30 locales et la moitié de l'édifice a été brûlée. Edifice incontournable de Copenhague, la vieille Bourse, construite au XVIIe siècle et qui allait fêter ses 400 ans cette année, abrite aussi une vaste collection d'oeuvres d'art dont plusieurs centaines ont été mises en sécurité.

Assurances

Cérémonie de lancement de la carte Chifa virtuelle destinée aux étudiants universitaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi dernier à Alger, la cérémonie de lancement de la carte «Chifa» virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la numérisation, M. Bentaleb a affirmé que le lancement de cette carte virtuelle «s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et constitue un saut qualitatif dans le processus de transition numérique que connaît le secteur, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la transition numérique et au développement des

services électroniques». Le lancement de cette carte «permettra de réaliser un important saut technique et technologique, à même de garantir le fonctionnement harmonieux, durable et sûr du système de Sécurité sociale», a-t-il ajouté, relevant que ce nouveau service «concerne la catégorie des étudiants universitaires et permettra de se passer des mises à jour, étant disponibles sur smartphones». Le ministre a mis en relief l'importance de cette version dématérialisée de la carte Chifa, conforme aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles. Dans le but de garantir le bon fonctionnement de ce service, il a été décidé de lancer une période d'essai d'un mois au niveau des wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Sétif, de Mostaganem, de Jijel et de Ouargla. Estimant que cette étape se veut «un nouveau jalon pour le plan d'ac-

tion du ministère en matière de transition numérique et de renonciation au déplacement vers les structures de sécurité sociale pour demander la carte Chifa», le ministre a indiqué que le nombre de prestations numériques offertes par le secteur à distance, s'élevait à 127 prestations dont 102 disponibles via la plateforme «Khadamati» relevant du secteur, ainsi que 84 prestations disponibles via le portail gouvernemental des services électroniques. A son tour, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Nadir Kouadria a affirmé que le lancement de cette version numérique, figurait « parmi les étapes les plus significatives dans le développement du système «Chifa», étant parmi les outils les plus importants sur lesquels repose la transition numérique du secteur de la sécurité sociale».

INFO / EXPRESS

MDN

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de dix éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et des munitions, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 10 au 17 avril 2024, indique un bilan opérationnel rendu public, jeudi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 10 au 17 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé A. Aïssa alias Abou Youcef, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e RM, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les RM, 39 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 109 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 562 grammes de cocaïne et 129.026 comprimés psychotropes ont été saisis». A Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont arrêté 101 individus et saisi 26 véhicules, 46 groupes électrogènes, 46 marteaux-piqueurs, 11 détecteurs de métaux, 8 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», relève la même source.

Le Conseil de sécurité échoue à adopter un projet de résolution concernant l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU

L'Algérie : « Nous reviendrons ! »

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit «d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date» et «pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien».

«Au nom du groupe arabe de l'Organisation



Conseil de sécurité de l'ONU.

de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrables autres pays épris de paix, je me présente devant l'organe suprême chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour proposer le projet de résolution sur l'admission de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies», a déclaré M. Bendjama. Le diplomate algérien a, en outre, assuré que l'admission de la Palestine à l'ONU «renforcerait la solution de deux Etats et ne l'entraverait pas.

Une solution qui est constamment menacée par ceux qui souhaitent effacer l'identité et les aspirations palestiniennes».

«Cette admission (de la Palestine) consacrerait définitivement la solution des deux Etats que l'autorité occupante continue de rejeter ouvertement et représenterait un rejet de leur

tentative d'effacer le peuple palestinien, détruire l'Etat palestinien et toutes les perspectives de paix», a-t-il ajouté.

«Nous l'avons dit clairement, la communauté internationale est à vos côtés et nous sommes fidèles à notre engagement en faveur d'un Etat pacifique, souverain et indépendant», a également indiqué M. Bendjama, soulignant que «cette injustice historique doit être corrigée et la balance de la justice rééquilibrée».

M. Bendjama a, en outre, assuré que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que définis par les pères fondateurs dans la Charte de l'ONU, exhortant tous les membres à soutenir ce projet de résolution. «Il est grand temps que la Palestine prenne la place qui lui revient dans le concert des Nations. Le fait de demander une admission à l'ONU est l'expression fondamentale de l'au-

todétermination de la Palestine», a-t-il insisté. Par ailleurs, le représentant algérien a indiqué qu'en cas de non-admission de la Palestine à l'ONU, «il s'agirait encore une fois d'un échec du Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités».

«Il s'agirait d'une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donnerait un blanc-seing aux injustices et à l'impunité», a-t-il déclaré, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon lesquels «la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée. La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif».

Wafa

Le Veto américain empêche l'Etat de Palestine d'obtenir l'adhésion à part entière aux Nations unies

Les États-Unis ont utilisé le veto, pour empêcher l'Etat de Palestine d'obtenir l'adhésion à part entière aux Nations unies. Jeudi soir, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté pour demander à l'Etat de Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU, votant en faveur de la résolution, 12 États s'abstenant, tandis que les États-Unis ont utilisé le «veto». Conformément à la Charte des Nations unies, un État est admis aux Nations unies par une résolution à la majorité des deux tiers de

l'Assemblée générale, mais seulement après une recommandation positive à cet effet pour 9 des 15 membres du Conseil de sécurité, pourvu qu'aucun des cinq membres permanents : la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, ne vote contre la demande.

Début avril, la Palestine avait soumis au Conseil de sécurité une demande de renouvellement de sa demande d'adhésion à part entière aux Nations unies en 2011.

Antonio Guterres

Le Moyen-Orient au bord du «précipice» d'un «conflit généralisé»

Le Moyen-Orient est au bord du «précipice» d'un «conflit régional généralisé», a alerté jeudi le secrétaire général de l'ONU devant le Conseil de sécurité, dénonçant également l'«enfer humanitaire» créé par les opérations sionistes à Gaza. «Le Moyen-Orient est au bord du précipice. Les derniers jours ont vu une escalade dangereuse, par les mots et les actions», a déclaré Antonio Guterres.

«Une erreur de calcul, une mauvaise communication, une méprise, pourrait conduire à l'impensable, un conflit régional généralisé qui serait dévastateur pour tous ceux concernés, et pour le reste du monde», a-t-il lancé.

«Ce moment de danger maximal doit être un moment de retenue maximale», a-t-il plaidé, estimant qu'il était «grand temps de mettre un terme au cycle sanglant de représailles».

«Nous avons la responsabilité ensemble de faire face à ces risques et d'éloigner la région du précipice», a-t-il insisté, invitant à «commencer par Gaza».

Il a dénoncé dans les termes les plus forts l'opération sioniste en Palestine, réitérant son appel à un cessez-le-feu immédiat, à l'accès sans entrave de l'aide humanitaire.

«A Gaza, six mois et demi» d'agression sioniste «ont créé un enfer humanitaire», a-t-il déploré, décrivant deux millions de Palestiniens endurant «la mort, la des-

truction, le déni d'aide humanitaire vitale», et la faim.

«Le bilan des victimes est accablant et sans précédent, par le rythme et l'ampleur, depuis que je suis secrétaire général» (2017), a-t-il souligné.

«Et tout cela se produit avec des limites importantes imposées par les autorités (sionistes) sur la livraison d'aide à la population de Gaza, qui fait face à la faim généralisée».

Le secrétaire général de l'ONU a fait ce discours lors d'une réunion à haut niveau du Conseil de sécurité sur la situation à Gaza, en présence de plusieurs ministres des Affaires étrangères de la région.

Un vote du Conseil est prévu concernant la demande d'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, à la demande de l'Algérie, a confirmé la présidence maltaise du Conseil.

Antonio Guterres s'est, en outre, inquiété de la «situation explosive en Cisjordanie occupée», appelant à la «désescalade» alors que «plus de 450 Palestiniens, dont 112 enfants» y sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre.

«D'autres ont été tués par des colons (sionistes) armés, parfois en présence des forces de sécurité (sionistes) qui n'auraient rien fait pour empêcher ces morts», a-t-il déclaré, appelant l'entité sioniste à «prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux violences sans précédent des colons».

ONU : La présidence palestinienne dénonce l'utilisation du veto des États-Unis au Conseil de sécurité

Jeudi soir, la présidence palestinienne a condamné avec la plus grande fermeté l'utilisation du veto des États-Unis au Conseil de sécurité des Nations Unies pour empêcher l'Etat de Palestine d'obtenir l'adhésion à part entière aux Nations unies.

La présidence palestinienne a affirmé que le «veto» des États-Unis est impartial, immoral et injustifié et a contesté la volonté de la communauté internationale, qui soutenait fermement l'adhésion à part entière

de l'Etat de Palestine aux Nations Unies, avec la majorité des États du monde reconnaissant un État palestinien depuis 2012, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a voté pour élever le statut de la Palestine au sein des Nations Unies.

De plus, la présidence a souligné que cette politique américaine agressive envers la Palestine et son peuple et ses droits légitimes représente une agression flagrante contre le droit international et encou-

rage la poursuite de la guerre de génocide d'Israël contre notre peuple dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem occupée, causant plus de tensions dans la région, compte tenu de la poursuite de l'occupation israélienne du territoire de l'Etat de Palestine et de la poursuite des politiques d'agression et de crimes de guerre parrainés et soutenues par les États-Unis d'Amérique, qui ont constamment utilisé le «veto» contre les droits de notre peuple.

contribution

Redressement national 2024/2030

Les huit axes directeurs des réformes politiques et économiques

Le premier axe est de mettre en œuvre une politique s'orientant vers un véritable processus démocratique, se fondant sur une société plurielle plus participative. Pour cela, il s'agit de promouvoir la femme au sein de la société signe de sa vitalité et de réorganiser le système partisan, syndical et associatif qui ont de moins en moins d'impacts pour la mobilisation de la population, de réorganiser le champ de l'information et de la communication pour plus de concurrence car l'information en ce XXI^e siècle n'est plus le quatrième pouvoir mais le cœur du pouvoir et donc une communication institutionnelle efficace, pour éviter les rumeurs dévastatrices. Force et de reconnaître en ce mois d'avril 2024 deux institutions assurent la stabilité du pays. Sur le plan économique Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach, et sur el plan sécuritaire l'ANP/forces de sécurité. Il appartenant à la société de s'organiser en fonction d'affinités politiques et économiques, avec des propositions opérationnelles réalistes, pour être des interlocuteurs crédibles auprès de la population.

Le deuxième axe est la sécurité, la politique étrangère et de la politique défense/ sécurité intérieure /extérieure rentre dans ce cadre et la paix sociale ce qui implique une nouvelle approche des relations internationales, où les ambassades, doivent servir d'appui aux actions internes et au niveau interne la mise en place d'un minimum de Smig social où les différentes sensibilités puissent dialoguer dans un cadre organisé se fondant sur la tolérance et le droit à la différence.

Le troisième axe est la refonte des institutions centrales et locales, décentralisation réelle et non déconcentration, liée à la bonne gouvernance, dont le pilier devra reposer sur la lutte contre la bureaucratie de la société qui enfante la sphère informelle représentant plus de 50% de la superficie économique hors hydrocarbures et donc la corruption dont l'éradication suppose des mécanismes de régulation transparents pour redonner confiance. La réforme de la justice par son indépendance, par l'application et l'adaptation du Droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international crédibilise l'action de l'Etat.

Le quatrième axe est d'améliorer le fonctionnement des marchés et des initiatives par l'amélioration du climat des affaires, une politique incitative d'encadrement macro-économique., le taux de croissance ayant une signification limitée, devant être complété par l'indice du développement humain comme le recommande le PNUD dont la prise en compte de la santé et de l'éducation. C'est que le marché est dominé par la sphère informelle qui contrôle les circuits de distributions que l'on ne combat pas par des mesures administratives autoritaires mais au moyen de mécanismes de régulation transparents. Pour la Banque d'Algérie dans sa

Selon le dernier rapport du FMI, un cadre financier relativement stabilisé, les réserves de change ayant été clôturées fin décembre 2023 à 73 milliards de dollars, et 83 avec les sticks d'or, un taux de croissance de plus de 4% en 2023, et 3,8% en 2024, il devient urgent de relancer la machine économique autour de huit axes directeurs. Cela suppose une vision stratégique au sein des filières mondiales, internationalisées et de définir avec précision la mise en œuvre de projets : délais, coûts, les moyens humains et les modes de financement en devises et en dinars en incluant la protection de l'environnement car le réchauffement climatique impactera l'Algérie.

note de conjoncture de février 2024 indique que la circulation fiduciaire hors banques représente 33,35% de la masse monétaire globale en Algérie, soit quelque 7395 milliards de dinars à fin septembre 2022, contre 6712 milliards de dinars à fin décembre 2021, au cours de 137 dinars un dollar 53,98 milliards de dollars, reflétant un état de sous-bancarisation où des entrepreneurs, gros commerçants, ménages et autres intermédiaires préfèrent le cash pour moins de traçabilité et surtout pour mieux échapper au fisc alors que dans les pays développés les plus bancarisés, la part de la circulation fiduciaire ne dépasse guère les seuils de 4 à 5% de la masse monétaire globale. Dans ce cadre, il s'agit de revoir la politique industrielle par une nouvelle la politique de la gestion des capitaux marchands de l'Etat s'adaptant aux nouvelles mutations technologique, l'intelligence artificielle devant bouleverser toute la configuration économique actuelle, ayant des incidences géostratégiques et sécuritaires. Autres axes, la révision du foncier industriel une nouvelle politique agricole, la facture alimentaire dépassant actuellement les 10 milliards de dollars, les exportations hors hydrocarbures dont 67% les dérivées d'hydrocarbures qui sont passées de 7 milliards de dollars en 2022 à 5 milliards de dollars en 2023 doivent être dynamisées, par de nouvelles filières évitant ces assainissements répétés des entreprises publiques qui selon les données du premier ministère (source APS) ont coûté au trésor durant ces trente dernières années plus de 250 milliards de dollars à fin 2020, une nouvelle politique de gestion de l'eau, en accélérant les unités de dessalement de l'eau de mer, une nouvelle politique du tourisme devant distinguer le tourisme destiné aux couches populaires, aux couches moyennes et celui permettant la venue d'étrangers.

Le cinquième axe est la réforme du système financier, lieu de distribution de la rente, les banques publiques représentant plus de 85% des crédits octroyés avec parfois des crédits de complaisance de plusieurs dizaines de milliards de dinars à certains opérateurs rentiers, enjeu énorme de pouvoir (banques, douane, fiscalité, domaine renvoyant à l'épineux problème du foncier) avec un tableau de la valeur relié aux réseaux internationaux pour dé-

tecter les surfacturations, comme je l'ai préconisé entre 1980/ 1983 lorsque je dirigeais le département des études économiques à la Cour des comptes, avec l'accélération de sa numérisation afin qu'il s'oriente dans la dynamisation de projets créateurs de valeur ajoutée et pas seulement comme par le passé en favorisant l'importation, ainsi qu'une nouvelle politique des subventions ciblées pour les plus défavorisés, tant inter-socio-socioprofessionnelle qu'inter-régionale pour garantir la cohésion sociale, renvoyant à une nouvelle politique salariale privilégiant les emplois productifs, la distribution de salaires et des dépenses improductives sans contreparties accélérant le déficit budgétaire nécessitant pour l'Etat de rationaliser la dépense publique (pour la loi de 2024, le budget de l'Etat prévoit des dépenses à 15.275,28 milliards DA en 2024 et des recettes de 9.105,3 milliards de DA, soit un le déficit budgétaire d'environ 46 milliards de dollar.)

Le sixième axe est de mettre une politique clairement définie dans le temps de la transition énergétique combinant les énergies transitionnelles, l'énergie solaire, l'hydrogène bleu, vert et blanc et une nouvelle politique de l'habitat utilisant les nouvelles méthodes de constructions économisant la consommation d'énergie(efficacité énergétique qui touche tous els secteurs).

Le septième axe est la restructuration des capitaux marchands de l'Etat, dépenaliser l'acte de gestion pour permettre aux managers de prendre des risques, ne pouvant continuer à perfer des entreprises non compétitives au nom d'une paix sociale fictive, tout entreprise devant être rentable en termes de coût/qualité, de garantir un minimum de sécurité alimentaire, n'existant dans aucun pays une sécurité alimentaire à 100%) donc une nouvelle politique agricole axée sur la mise en valeur des terres, évitant cette urbanisation accélérée pour un espace équilibré et solidaire, des Hauts-Plateaux du Sud.

Le huitième axe directeur, la mère des réformes, et comme synthèse concernant tous les secteurs est de favoriser le primat de la connaissance par l'adaptation du système éducatif, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au

changement et à la modernisation du pays du primaire au supérieur y compris la formation professionnelle. Il s'agit de favoriser l'apport de nos émigrés à l'étranger qui peuvent contribuer au développement national ayant de solides connaissances dans le savoir-faire.

En conclusion il y a lieu d'éviter l'illusion monétaire car la monnaie est avant tout un rapport social, traduisant le rapport confiance Etat/citoyens, étant un signe permettant les échanges ne créant pas de richesses. La richesse d'une Nation repose sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Une cotation administrative qui n'est pas souhaitable, en baisse du dinar, aurait, certes un effet à court terme de baisse des prix des produits importés mais à terme, en cas de non accroissement proportionnel à cette baisse de la production interne un accroissement du déficit budgétaire, à moyen terme du taux d'inflation avec l'amplification de la sphère informelle et l'accroissement de l'écart entre le taux officiel et celui du marché parallèle jouant comme redistributeur de revenus en faveur des couches spéculatives et au détriment de la majorité de la population notamment les revenus fixes. Seule une croissance forte, 8/9% par an, 350.000/400.000 demandeurs d'emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel, au moyen d'une planification stratégique, en ce monde turbulent et instable, permettra de faire face au chômage et à l'inflation 9/10% entre janvier 2023 de janvier 2024, et c'est une loi économique universelle qui s'applique à tous les pays... Si les projets structurants sont mis en œuvre en juin 2024., pour les PMI/PME, la rentabilité ne se fera pas avant trois années et pour les grands projets pas avant 7/8 ans. Aussi, l'objectif stratégique est de saisir les tendances réelles de la société algérienne face tant aux mutations internes que mondiales, d'analyser avec lucidité au niveau interne, les relations dialectiques réformes/démocratie/justice sociale/économie de marché concurrentielle dans le cadre des valeurs internationales, loin de tout monopole public ou privé et les segments de la production de la rente (Sonatrach) et celui de sa redistribution (système financier) qui bouleversent des intérêts par une lutte contre le cancer de la bureaucratie et son appendice la corruption. La population algérienne exige un sacrifice partagé. La structure des sociétés modernes s'étant bâtie d'abord sur des valeurs et une morale qui a permis la création de richesses permanentes. Comme nous l'ont enseigné les grands penseurs dont le grand sociologue Ibn Khaldoun qui, dans son cycle des civilisations, lorsque l'immoralité gangrène la Cité dans son ensemble et dévalorise la vertu du travail, c'est la décadence de toute la société.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Mostaganem
Une personne sauvée d'une mort certaine du monoxyde de carbone à Achaacha

Les pompiers de l'unité secondaire de la Protection civile de Sidi Lakhdar ont sauvé, dans l'après-midi de ce mardi aux environs de 14h28, un individu d'une mort horrible, à la suite de l'inhalation de monoxyde de carbone. Lors de leur intervention, dans un appartement, les pompiers de l'unité secondaire de Sidi Lakhdar, ont découvert à l'intérieur de la maison une victime, au bord de l'asphyxie, éprouvant d'énormes difficultés respiratoires, avec d'autres symptômes provoqués par l'inhalation du gaz, comme les vomissements et les étourdissements en provenant d'un chauffe-bain, indique un communiqué de la Protection civile. Une enquête d'usage a été tout de suite ouverte par les éléments de la Sûreté de Achaacha. Devant la multiplication alarmante des cas d'asphyxie, la Protection civile lance un appel insistant à la prise de toutes les précautions et prendre le temps de vérifier, en cette période, de froid les chauffages et des chauffe-bains, souvent à l'origine de drames incommensurables.

N.Malik

Mostaganem
Installation de la DG du Centre hospitalo-universitaire Ismaïl Boumediène

Sur décision du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Maki Karima a été installé, hier mercredi, par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, dans ses nouvelles fonctions à la tête du Centre hospitalo-universitaire Ismaïl Boumediène (CHU) de Mostaganem. Elle remplace la désormais DG par intérim, Naima Boucif, qui a été appelée à d'autres fonctions. La nouvelle responsable nommée à la tête du plus grand et important l'établissement hospitalier de la wilaya de Mostaganem a dirigé d'importantes infrastructures hospitalières avant sa nomination à Mostaganem. La population espère que ce nouveau entrainera une amélioration de la prise en charge, notamment par la mise en fonction des appareils d'échographie, d'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM) et surtout des scanners, déclarés souvent en panne selon les responsables de leur maintenance.

N.Malik

La Sonelgaz de Mostaganem poursuit sa campagne de recouvrement des créances 2024

Le montant des factures impayées est de 247 millions de centimes

La direction de distribution de Mostaganem vient d'annoncer le lancement imminent de sa campagne de recouvrement des créances détenues auprès de ses clients de diverses catégories. Détenant auprès de ses clients 247 milliards de centimes, a-t-on appris auprès de cette institution étatique.

Les créances détenues auprès de ses clients l'étouffent et l'empêchent de concrétiser ses objectifs. Une situation inquiétante qui bloque tous les investissements de la société. Autant d'argent à recouvrer pour permettre à la société de respirer un tant soit peu et poursuivre ses investissements. La direction de distribution de Mostaganem tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme en insistant cette fois-ci sur le paiement électronique. Un appel est lancé dans ce sens à sa clientèle afin de payer leurs factures, et ce



La direction de distribution de Mostaganem tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

(Photo > D. R.)

en choisissant ce mode de paiement. « En vue d'intégrer les nouvelles technologies et dans le but d'améliorer les conditions de paiement des factures d'électricité et du gaz, notre société a mis à la disposition de ses clients les différents modes de paiement, à savoir le paiement électronique (à travers le site internet de la société, le paiement par TPE (Terminal de paiement électronique disponibles au niveau des agences commerciales). Ces modes de paiement, hautement sécurisés, s'effectuent à l'aide d'une carte interbancaire ou la carte Dahabia et sans frais supplémentaires », indique le com-

munié de la direction locale de Mostaganem. « Malgré toutes les facilités accordées à nos clients pour s'acquitter de leurs redevances énergétiques, nos créances demeurent désormais élevées », selon le dit communiqué, insistant que l'impératif de paiement des factures, ce qui permettra à la société à la fois de réaliser les projets d'investissement, améliorer la qualité et la continuité de service et d'éviter à nos clients les désagréments et les conséquences engendrées par la coupure entre autres. Des campagnes de sensibilisation ont été menées à cet effet et des facilités ont été accordées dont le paiement

par CIB, le paiement au niveau des agences commerciales ouvertes dans de nombreuses communes mais aussi au niveau des bureaux de poste. À ce propos, des journées portes ouvertes portant sur la sensibilisation des clients sur le paiement des créances et la vulgarisation du paiement électronique avaient été initiées à travers tout le territoire de la wilaya ajoute le dit communiqué.

N.Malik

INFO/EXPRESS

Saïda

1 mort dans le dérapage et renversement d'une voiture à Hassasna

C'est aux environs de 15h08 de l'après-midi de ce mardi que les secouristes de la Protection civile de la wilaya de Saïda ont été alertés, suite à un grave accident de la circulation routière. Selon une source officielle, il s'agit d'un dérapage et un renversement sur le chemin de wilaya numéro 9, reliant la commune de Hassasna vers celle de la localité de Temensna, dépendant de la commune et daïra de Hassasna dans la wilaya de Saïda. Les secouristes en question annoncent le décès d'un homme, âgé de 29 ans, qui a succombé à ses graves blessures. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame.

N.Malik

Saison estivale à Mostaganem

Vaste opération de nettoyage des plages

En prévision de la saison estivale, et dans le cadre de campagnes de volontariat concernant le nettoyage et l'entretien du périmètre sous le slogan « Plages propres », le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a organisé en fin de semaine, sous la supervision de la Cellule de Protection de l'Environnement de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec les dix (10) communes côtières et avec la participation de l'APW des différentes directions techniques et entreprises relevant de la wilaya, ainsi la société

civile, une vaste opération de nettoyage qui a touché l'ensemble des plages autorisées à la baignade. Cette initiative comprenait également l'aménagement des entrées et des sorties des plages, l'approvisionnement en eau potable et la garantie d'un approvisionnement continu en eau, une opération d'éradication des points noirs a également eu lieu. Notons qu'une réunion a regroupé les membres de la commission mixte d'inspection de préparation de la saison estivale dont l'inspection des

plages de wilaya, les maires des dix communes côtières, les chefs de daïras, le directeur du tourisme et de l'artisanat, le directeur de l'environnement, les responsables des services de sécurité, ceux de la protection civile et de la santé. Plusieurs autres responsables de wilaya impliqués dans le programme de préparation de la saison estivale étaient pris part à cette rencontre au cours laquelle plusieurs volets y ont été abordés.

N.Malik

Médéa

Ouverture de la première session de l'APW de l'année 2024

La première session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Médéa a ouvert ses travaux, mercredi dernier, avec un ordre du jour chargé qui s'articule sur l'état d'exécution des recommandations de la dernière session (quatrième de l'année 2023). Bilan des activités de la wilaya durant l'année précédente.

Approbation pour l'ouverture et le transfert des subventions financières. Exposé sur l'opération de solidarité mois du Ramadhan 2024. C'est en présence de l'exécutif de la wilaya, à sa tête M. Djahid Mous, wali de Médéa, des membres de l'APW, des dix-neuf chefs de daïra et les soixante-quatre présidents d'APC qu'englobe la wilaya de

Médéa ainsi que les représentants de la presse locale, que le président de l'APW, M. Mustapha Tani, a ouvert les travaux de cette plénière. Après avoir indiqué les points figurant à l'ordre du jour de ladite session.

Hamid Sahnoun

décryptages

Les sionistes d'Israël en sursis

Entre le marteau et l'enclume

Obama disait aussi que «la Russie est une puissance régionale». Deux pays ont subi un outrage en quelques jours d'intervalle; la Russie avec l'attaque terroriste, puis le consulat d'Iran en Syrie. Il y a comme une collusion quelque part! L'implication directe de l'Iran peut embraser le Moyen-Orient et au-delà. Tous les sites de défense israéliens et américains sont désormais vulnérables. Dans ce cas, les conséquences seront désastreuses, mais avec la certitude que les États-Unis et Israël vont disparaître de la région. En plus de ces quelques frappes de représailles, l'Iran peut décupler l'aide à ses alliés avec des armes de pointes, pour cibler les infrastructures militaires et économiques afin de déstabiliser économiquement et politiquement, sans avoir besoin d'intervenir directement. Le désordre qui peut être engendré va contraindre les États-Unis à se retirer ou à s'engager dans une guerre ingagnable avec une réputation déjà altérée. Ils ne pourront pas supporter la résilience des peuples de la région, souvent sous-estimée (les exemples ne manquent pas.) Dans cette éventualité, l'entité d'occupation cheminera vers sa destinée qui est la disparition pour cause d'exode de sa population.

Scott Ritter a déclaré à Sputnik (1) qu'«Israël croyait pouvoir lancer une frappe contre l'Iran sans en subir les conséquences... l'Iran a délibérément choisi de ne pas infliger d'actions extrêmement meurtrières... C'est de la dissuasion. Cela signifie qu'à l'avenir, si Israël ou les États-Unis envisagent de mener une action contre l'Iran, ils devront peser les conséquences... sachant (sa) capacité d'atteindre n'importe quelle cible... Les actions iraniennes ont dissuadé Israël de lancer cette réponse. Tel Aviv comprend que toute escalade pourrait signifier la destruction d'Israël. Le fait que l'Iran ait établi une posture de dissuasion crédible sans perturber les principaux buts et objectifs politiques est la définition même de la victoire». L'opération de représailles étant déclarée terminée, mais si Israël déclenche la bataille, «nous aurons le dernier mot» affirme un responsable militaire iranien.

Logiquement, pourquoi s'inquiéter et se lamenter de cette riposte qui n'aurait pas mis à mal leur supposée supériorité (puisque, comme l'affirment leurs dirigeants, 99% des missiles ont été détruits) et évoquer une «réponse» qui recevra immédiatement une riposte «dix fois plus forte» selon un général iranien? Démonstrations qu'ils sont, ils vont encore s'acharner sur les civils vulnérables Palestiniens et les présenter, cette fois, comme «terroristes à la solde de l'Iran». Les américano-anglo-sionistes savent bien, au vu de leur lamentable échec en Ukraine, qu'un second front au MO est dangereux. Les États concernés dans cette région sont en mesure de les mettre en échec, et ce, sans compter ceux qui n'attendent que le moment pour apporter leurs aides multiples. Ils peuvent être pris et harcelés sur au moins six fronts, par des groupes/commandos hyper-armés, sans déclarations de guerre. Le Washington Post a cité un porte-parole de la Résistance irakienne qui a déclaré : «si les crimes du régime sioniste ne cessent pas, toutes les positions américaines dans la région seront une cible légitime pour nous et la guerre s'intensifiera».

Quelques commentaires et avis d'analystes juifs

Il y a chez le sionisme une exécration tromperie qui consiste à justifier un droit sur une terre qui ne leur appartient pas, en référence à un hypothétique enseignement judaïque. À ce propos et à l'occasion du conflit du 7 octobre, Yisroel Dovid Weiss (activiste et porte-parole du groupe religieux mondial Neturei Karta, un groupe antisioniste haredi) donne ces précisions tout en dénonçant les atrocités d'Israël dans cette vidéo du 12 décembre (2): «Le conflit



Les actions iraniennes ont dissuadé Tel Aviv de lancer une attaque, car toute escalade pourrait signifier la destruction d'Israël. (Photo : D.R)

LE PRÉTENTIEUX, PAR SES OUTRANCES, EXHIBE TOUJOURS SES PECTORAUX FACE AU PLUS FAIBLE, MAIS IL SE RAVISE LORSQU'IL PRESSENT QUE L'ADVERSAIRE EST SUFFISAMMENT FORT POUR LUI INFLIGER DES DOMMAGES INSUPPORTABLES. LA RIPOSTE FULGURANTE DE REPRÉSAILLES, MAIS «LIMITÉES» PAR SAGESSE, DE L'IRAN SUR ISRAËL QUI A DÉTRUIT D'IMPORTANTES INFRASTRUCTURES MILITAIRES EST UN AVERTISSEMENT. UNE ARMÉE SIONISTE RIDICULISÉE FACE AU «HAMAS»; QUI CHERCHE À DÉFIER MILITAIREMENT L'IRAN? «LA SAGESSE NE CONVIENT PAS EN TOUTE OCCASION; IL FAUT QUELQUEFOIS ÊTRE UN PEU FOU AVEC LES FOUS.»

à Gaza n'a rien à voir avec le judaïsme et l'islam. Nous vivons ensemble depuis des centaines d'années. Ce n'est qu'une représentation d'un mouvement politique appelé sionisme qui utilise le «judaïsme» pour déclarer la guerre au peuple de Palestine. En tant que juifs nous devons nous dresser et dire que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas en notre nom. Nous nous y opposons totalement... Israël n'est pas un État juif. Ils utilisent le nom d'Israël en lui accolant l'étoile de David. C'est une entité criminelle.» Pour plus d'informations sur les ultra-orthodoxes, voir aussi ces vidéos (3)(4) Sur le bombardement du consulat, le sionisme, la démission de Netanyahu et l'opposition, Jacob Cohen (5) (un Juif anti-sioniste comme beaucoup d'autres, contrairement à beaucoup d'Arabes) dit en substance ceci: «Il s'agit d'un acte délibéré de piraterie internationale. Le régime sioniste n'en a rien à fiche! Le sionisme n'est pas un projet religieux. Au départ, il était antireligieux... il n'a rien à voir avec la tradition biblique. C'est un projet politique qui est le fait d'une ultra-minorité. Toutes les institutions religieuses juives s'opposaient à ce projet. La folle idée est de réécrire l'histoire du peuple juif... en le débarrassant de toute la tradition... Il y a un camp qui veut montrer Netanyahu comme le diable qui présente la mauvaise image du sionisme... il veut se débarrasser de lui pour faire un sionisme «bon genre». Les Américains aussi poussent à la démission de Netanyahu pour juste présenter une meilleure image du régime sioniste... pas pour la Palestine... Depuis 1948, les sionistes de gauche comme de droite sont exactement pareils... Même si Netanyahu doit partir, ça ne changera pas grand-chose au drame des Palestiniens... » Le journaliste Chaïm Levinson de Haaretz dit (6) «ce qui ne peut pas être dit» qu'«Israël a été vaincu... Nous avons perdu... L'incapacité à l'admettre résume tout ce que vous devez savoir sur la psychologie individuelle et de masse d'Israël. Il y a une réalité claire... que nous devrions commencer à comprendre... et à tirer

des conclusions pour l'avenir. Ce n'est pas amusant d'admettre que nous avons perdu... »

Quelques réactions de personnalités.

Comme les sionistes n'ont pas de dignité, l'ambassadrice d'Israël en Russie a déclaré que Tel Aviv s'attend à ce que Moscou condamne la frappe iranienne. Réponse immédiate de Maria Zakharova : «Rappelez-moi, quand Israël a-t-il condamné au moins une frappe du régime de Kiev contre des régions russes? Vous ne vous en souvenez pas? Et moi, je me souviens de déclarations régulières de soutien aux actions de Zelensky de la part des responsables israéliens.»

A ces propos, et à titre d'exemple, rappelons une déclaration tonitruante menaçant la Russie, dans une interview à Russia Today (8), du chef de groupe parlementaire, certain Amir Weitmann, au moment de l'attaque du 7 octobre. Ce dégénéré a reproché à la Russie d'être «co-responsable du massacre» du 7 octobre parce qu'elle n'a pas pris position avec Israël, en lançant cette bravade : «La Russie soutient les ennemis d'Israël, la Russie soutient les nazis qui veulent commettre un génocide contre nous... nous n'oublions pas ce que vous faites... nous ferons en sorte que l'Ukraine gagne... croyez-moi, la Russie paiera le prix... » On attendait que la Russie soit terrassée, mais les événements ont pris une autre tournure! Ce genre de propos absurdes venant de responsables israéliens, toutes tendances confondues, trahissent une panique qui renvoie à l'échec des Atlantistes en Ukraine et aussi aux propos du président russe qui a averti que le «siège de Gaza rappelait le siège de Leningrad». L'ambassadeur de la Russie aux Nations Unies, Vassili Nebenzia, à propos de l'attaque du 7 octobre : «Nos collègues occidentaux ont du mal à faire croire que l'escalade actuelle est venue de nulle part. C'est comme si un gang de terroristes sauvages venait d'attaquer tout à coup des civils israéliens. Si c'était le cas,

nous n'aurions pas vu de manifestations en Cisjordanie contre les pratiques israéliennes, et la Palestine n'aurait pas eu autant de soutien parmi les musulmans du monde entier. Nous ne pouvons ignorer le fait que l'actuelle flambée de violence s'est produite dans le contexte de la violation systématique par Israël du règlement du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, y compris l'expansion illégale des colonies. Les Palestiniens sont expulsés de leurs terres et leurs maisons sont détruites. Toute tentative d'ignorer ce contexte est une manipulation que nous ne pouvons pas soutenir». Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU, est très active sur cette question palestinienne. Outre sa mise au point sur le fait que «Gaza sous occupation, Israël ne peut donc pas revendiquer le droit à la légitime défense» (10), elle répond dans cette vidéo (11) à la sottise question orientée de ce journaliste allemand, en lui expliquant de façon claire et pédagogique le véritable problème des Palestiniens avec les sionistes d'Israël, qu'il feint ne pas (ou ne veut pas) savoir. Il lui a demandé si elle a un document écrit par le gouvernement israélien qui prouve qu'il a une intention claire de commettre un génocide.

Des Juifs victimes sauvés par des Arabes durant la 2^e Guerre mondiale

Les Juifs israéliens vivent dans le culte victimaire, constamment plaintifs, nourrissant un désir de vengeance. C'est cette mentalité qui a façonné leur comportement suprémaciste et inhumain envers les autres peuples, paradoxalement envers ceux qui ne leur ont pas causé de tort, en acceptant l'appui de ceux-là mêmes qui sont responsables de leur persécution. En réalité, seuls les faibles et les lâches manifestent une telle déviance monstrueuse qu'avoue l'influent rabbin Eliyahu Mali, directeur de l'école de la Yeshiva Tel Aviv, qui exhorte ses étudiants servant dans l'armée israélienne dans la bande de Gaza à tuer tout le monde à Gaza, y compris les bébés (12) «Aujourd'hui, c'est un bébé, demain, c'est un combattant.» (Un peuple sûr de lui-même et dominateur?) (De Gaule). Il faut rappeler une réalité historique à de nombreuses personnes lobotomisées parmi les Juifs et une frange des peuples occidentaux.

Il faut bien distinguer les Juifs adeptes du judaïsme avec ses véritables préceptes et les Juifs adeptes de l'idéologie sioniste, fondée sur le racisme et la colonisation. Le judaïsme est antinomique avec le sionisme! De nombreux Juifs rejettent fermement le sionisme. Il faut aussi rappeler, que les musulmans et les Juifs ont toujours coexisté en bonne intelligence. Il est donc paradoxal de constater que nombreux, parmi ceux qui, partageant l'idéologie sioniste, s'en prennent aux Arabes - qui ne les ont jamais persécutés - en acceptant le soutien de ceux-là mêmes qui sont à l'origine de leurs tourments! Nombreux aussi ne savent pas que des Algériens ont apporté une aide très risquée lors d'un moment dramatique de leur histoire. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, l'Algérien Abdelkader Benghabrit dit Kaddour, (avec Abdelkader Mesli), par exemple, a aidé des centaines de Juifs en les déguisant en musulmans pour échapper à la déportation. Durant la colonisation française, les Algériens ont refusé de s'emparer des biens juifs confisqués par le régime de Vichy.

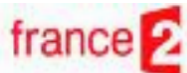
Les dignitaires religieux algériens ont formellement rejeté l'offre de spoliation des biens juifs en totale contradiction avec l'Islam. L'autre exemple est que les Juifs ont toujours aménagé leurs cimetières mitoyens à ceux des musulmans. Tout cela s'est évanoui avec l'arrivée conquérante des sionistes qui ont altéré leurs comportements pour les rendre méprisables et inhumains.

Amar Djerrar

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Mademoiselle Holmes
23.20 Mademoiselle Holmes



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Un si grand soleil
20.35 Météo
20.44 Un si grand soleil
21.10 Envoyé spécial
23.00 Complément d'enquête
23.05 Météo



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.50 Marseille / Benfica Lisbonne
21.10 Arnaques !
23.15 Arnaques !



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Tout le sport
20.05 Aux Jeux, citoyens !
20.27 Aux Jeux, citoyens !
21.00 Face à face
22.40 Face à face
23.21 Face à face



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.53 Slow West
19.06 Les goûts et les couleurs
20.50 Cet été-là
22.26 Club Zéro



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



11.41 L'exorciste
19.26 Les Crimes du futur
20.50 Basic Instinct
22.26 Elle



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Le dessous des cartes : l'essentiel



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 11.41 L'exorciste

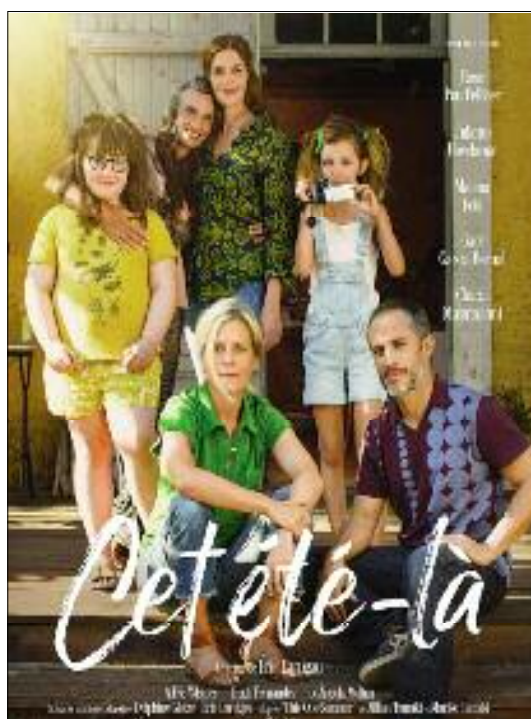
Film d'horreur de William Friedkin

➔ Chris McNeil, une actrice de télévision, s'inquiète d'entendre de plus en plus fréquemment des bruits bizarres dans la chambre de sa fille, Regan.

Ciné Premier - 22.26 Club Zéro

Comédie dramatique de Jessica Hausner

➔ Lorsqu'elle débarque dans un lycée privé d'élite, Miss Novak, une enseignante mystérieuse, met en place un cours de nutrition très innovant.



Ciné Premier - 20.50 Cet été-là

Comédie dramatique de Eric Lartigau

➔ Comme chaque année, Dune, 11 ans, attend impatiemment l'arrivée de l'été pour enfin rejoindre sa copine Mathilde, de deux ans sa cadette, et qui vit non loin de la maison de vacances de ses parents dans les Landes.

BIENNALE ALGÉRO-FRANÇAISE DU DESIGN

Une 2^e édition sous le thème « **DSIGN pour un monde réel** »

En prévision de l'événement culturel initié par l'Institut Français d'Algérie en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une conférence de presse, animée par Ahlem Gharbi, directrice de l'Institut Français et Feriel Gasmî Issiakhem, commissaire de la Biennale a été organisée le 17 avril 2024, à la Villa Abdeltif.

Les intervenantes ont dévoilé le riche programme de cette 2^e édition, prévue entre le 9 mai et le 8 juin 2024 et qui verra la participation de pas moins de 112 créateurs et la tenue de plus de 100 événements divers dont des expositions, des conférences-débats, des ateliers, des masters-classes. Après une première édition organisée en pleine pandémie de Covid-19, l'événement rempile en 2024 en mettant l'accent sur l'un des principaux défis du monde actuel, à savoir l'éco-responsabilité. A ce titre, Mme Ahlem Gharbi a souligné, lors du point de presse organisé au siège de l'AARC, que « cette seconde édition permettra de creuser cette problématique en abordant les questions du réchauffement climatique et la disparition du vivant. A travers cette biennale axée sur l'éco-responsabilité, il sera démontré qu'on peut faire du local de grande qualité avec des matériaux algériens ».

De son côté, Mme Feriel Gasmî Issiakhem a fait savoir qu'elle s'est inspirée du travail de l'un des précurseurs de l'éco-design, le designer Victor Papanek, précisant que « les projets de DZIGN 2024 se veulent attentifs aux vécus des communautés de chaque territoire ». Pour cette 2^e édition, cinq villes ont été choisies, à savoir Alger, Oran, Annaba, Constantine et Tlemcen. « Les auteurs de projets interprètent la question du Vivant dans leur environnement social immédiat. Leurs projets nous invitent à repenser nos manières de consommer, de vivre, de transformer et d'appréhender notre futur, pour faire advenir une culture matérielle plus respectueuse des écosystèmes qui nous entourent » a encore expliqué la Commissaire de la Biennale. Elle a souligné par ailleurs que « la collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur a permis de concrétiser ce souhait de donner à la biennale une dimension académique en dehors des mondes des arts ». A noter que plusieurs universités et écoles, situées dans les cinq villes participant à la biennale de design algéro-française sont partenaires de l'événement, en l'occurrence l'École polytechnique d'architecture et de l'urbanisme d'Alger (EPAU), l'université Salah-Bouabider – Constantine 3, l'université Badji-Mokhtar de Annaba, l'université d'Oran USTO ainsi que l'université Aboubakr-Belkaid à Tlemcen.

R.C.

Coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine

Sous le thème « Patrimoine culturel et gestion des risques »

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, jeudi depuis Bejaïa, le coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), décliné cette année sous le thème « Patrimoine culturel et gestion des risques ».

Le choix de Béjaïa « n'est pas fortuit », a souligné la ministre qui a expliqué cette option par les « potentialités patrimoniales » de la wilaya et la « charge historique et civilisationnelle qu'elle recèle », mais aussi par son expérience en matière de gestion des risques. Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Bejaïa ont « montré la résilience et la solidarité de ses habitants », et « l'aptitude des autorités locales à y faire face ». Pour rappel, plusieurs monuments et édifices historiques ont été ébranlés par les deux séismes à des degrés de gravité divers, mais ont presque tous été réhabilités en moins de quatre années. Il s'agit, entre autres, du monument de la Casbah, fondé au 15^e siècle, de l'édifice du théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, monument culturel phare de la wilaya qui date de 1936, des forts Bordj-Moussa et Sidi-Abdelkader, bâtis



au 15^e siècle. D'anciens bâtiments et structures urbaines à l'instar de l'antique « Porte Sarasine » et « Bab El Fouka », qui tirent leurs racines des périodes dynastiques des Hamadites et Almohades au 11^e siècle, ont aussi été sérieusement touchés. La Casbah et le théâtre ont rouvert leurs portes au public et Bordj Moussa, une forteresse monumentale espagnole bâtie au 16^e siècle, fait l'objet d'une étude de réhabilitation et de restauration, y compris le musée éponyme s'y trouvant. Quant aux portes anciennes de la ville, objet de travaux de maçonnerie et d'architecture pointilleux, la fin de leur toilettage est attendue pour la fin de l'année en cours.

La ministre qui en a profité pour les passer individuellement en revue, s'est réjouie de la dynamique et du travail effectué pour les restaurer,

estimant à ce titre que Béjaïa peut constituer une wilaya « pilote » en la matière, et « un exemple à suivre à travers le territoire national ». Durant sa visite, la ministre a, par ailleurs, inauguré un institut de musique baptisé du nom de l'artiste feu Djamel Allam.

L'établissement qui jouit d'une architecture exceptionnelle, a été institué au lieu et place de l'ancien tribunal de Béjaïa, dont l'aile effondrée en mars 2011 a donné l'occasion de reconstruire à l'identique le bâtiment, dédié désormais à l'art et à la musique dans tous ses volets.

Concours national pour le meilleur projet architectural alliant tradition et modernité

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, jeudi, dans un communiqué, le lancement d'un

concours national pour le meilleur projet urbain, intégrant des « traditions architecturales » adaptées aux exigences de la construction moderne. Initié dans le cadre du Mois du patrimoine culturel (18 avril au 18 mai), ce concours placé sous le slogan « Traditions réinventées grâce à l'innovation », vise à encourager l'architecture et l'urbanisme modernes, associant des traditions architecturales, selon la même source, qui explique qu'il (le concours) « traduit les efforts du ministère de la Culture dans la protection et la préservation du patrimoine culturel ».

Ouvert aux étudiants des Beaux-Arts, l'architecture, l'urbanisme, le développement et la gestion de la ville ainsi qu'aux élèves suivant une formation professionnelle dans la construction et le design, le concours a aussi pour objectif de « stimuler la créativité dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design » et à concilier l'innovation et la modernité avec les traditions architecturales. Les candidats doivent présenter des projets de conception de bâtiments modernes qui préservent le caractère culturel et historique, en s'adaptant aux besoins et aux exigences de la vie moderne, précise le ministère. Ces exigences peuvent inclure l'utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité énergétique et l'intégration de systèmes intelligents, les matériaux de construction et les conceptions innovantes qui garantissent la durabilité. Les postulants à ce concours doivent présenter leurs candidatures par voie électronique à : <https://bit.ly/49LRhbA>, selon le communiqué.

R.C.

Prix « Cadets de la culture »

Distinction des lauréats de la deuxième édition

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a présidé, mardi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats de la deuxième édition du Prix « Cadets de la culture » récompensant les jeunes créateurs dans les domaines artistique et littéraire. Organisée à l'occasion de la Journée du Savoir (16 avril), la cérémonie de remise des prix de cette deuxième édition, baptisée du nom de l'écrivain et moudjahid Mohamed Chebouki (1916-2005), s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mohamed Chafik Mesbah, du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, du ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, M. Laid Rebiga, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouter Krikou, ainsi que de représentants d'organismes

nationaux. S'exprimant à cette occasion, Mme Mouloudji a précisé que « ce prix, organisé par le ministère de la Culture et des Arts sous le patronage du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et conformément aux directives éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une attention particulière à la promotion de la production culturelle et au soutien aux créateurs dans les domaines artistique et littéraire, témoigne de l'accompagnement de l'Etat algérien aux intellectuels, écrivains et artistes, notamment les jeunes ». L'organisation de ce prix reflète également « l'attention particulière accordée par les dirigeants politiques dans notre pays au soutien à la production culturelle, qui se veut, dans le cadre de la nouvelle vision, un levier du développement durable contribuant à la prospérité de la société algérienne et à l'essor de l'économie nationale à travers la production intellectuelle et culturelle », a-t-elle ajouté. Evoquant l'écrivain et moudjahid Mohamed Chebouki, dont cette deuxième édition porte le nom, la ministre a souligné qu'il était « l'une des figures de proue de la culture algé-

rienne », rappelant que « c'est à lui qu'on doit le célèbre chant patriotique « Djazairana Ya Bilad Al Djoudoud » (Notre Algérie, pays de nos ancêtres) ». A cette occasion, une distinction a été remise à la famille de Mohamed Chebouki en reconnaissance de l'apport du défunt écrivain à la culture algérienne. Elle a été remise à son fils par le conseiller du président de la République, M. Mohamed Chafik Mesbah, et Mme Mouloudji. Dans le domaine des œuvres littéraires, dans la catégorie du récit, la première place est revenue à Guerir Adam (Ourgla), suivi de Merouani Kheira Amira (Laghout) à la deuxième place et de Benaouda Mohamed Djaouad (Relizane) à la troisième place. Dans la catégorie de la poésie, le premier prix a été remporté par Benlaïd Daouia Nour (Oran), le deuxième par Belhadj Ledjine Mokhtaria (Relizane) et le troisième par Kaidi Mohamed Saïd (Relizane). Dans le domaine des œuvres artistiques et plastiques, dans la catégorie de la musique, le premier prix a été attribué à Tine Rouaia Louiza (Tiaret), le deuxième à Bouchaoui Lina Sabiha (Alger) et le troisième à Hitachi Dina (Alger) et Adam Bouzid (résidant au Canada). Dans

la catégorie des arts plastiques, c'est Cherfi Nourcine qui a remporté la première place, suivie de Guerino Maïssa (Aïn Defla) à la deuxième place. Le président du jury, Smaïl Yabrir, a indiqué que le jury, qui a reçu plus de 217 œuvres répondant aux critères, de l'intérieur du pays et de l'étranger, a « recommandé aux établissements relevant du ministère de la Culture et des Arts de suivre les œuvres créatives primées ». Les premiers lauréats des différentes catégories recevront 150.000 DA, les deuxièmes 100.000 DA et les troisièmes 70.000 DA. Les œuvres écrites primées seront rassemblées dans un ouvrage pour chaque catégorie et une distinction sera décernée. Le ministère de la Culture et des Arts a ouvert en janvier dernier les candidatures pour cette deuxième édition du prix « Cadets de la culture » destiné aux jeunes créateurs algériens résidant en Algérie et à l'étranger. Créé en 2023, le prix « Cadets de la Culture » vise à encourager et à accompagner les jeunes talents dans les domaines artistique et littéraire.

R.C.

vie pratique

Beauté

Les bons réflexes avant de choisir son masque au charbon



Le saviez-vous ? Le charbon est un parfait allié beauté. Il a le pouvoir de purifier et nettoyer la peau. Grâce à lui, vous pourrez dire adieu aux points noirs et autres imperfections. Mais avant de vous lancer vous devez prendre quelques précautions.

Ce n'est pas une blague, le charbon possède de nombreuses vertus. Vous en doutez encore. Lisez plutôt. En cosmétique, on utilise du charbon végétal qui n'est autre que du bois porté à très haute température dans un environnement sans oxygène. L'idée est de « l'activer », comprenez faire augmenter sa concentration en carbone pur afin de faire ressortir ses propriétés d'absorption. Il combat ainsi efficacement les points noirs et autres imperfections du visage.

Le masque au charbon, c'est pour qui ?

Vous vous en doutez, le masque au charbon est préconisé à celles qui ont des peaux à tendance acnéique mixte ou grasse. Si tel est votre cas, vous pouvez effectuer un soin au charbon à raison d'une à deux fois par semaine maximum. Il purifie votre peau en profondeur, aspire les impuretés et contribue à resserrer les pores, laissant moins de chance au point noir d'apparaître et s'y loger. Pour celles qui ont la peau sèche, mieux vaut s'abstenir ou limiter son utilisation au risque de fragiliser encore un peu plus votre peau.

Il existe de nombreux masques au charbon que l'on peut, aujourd'hui, trouver dans le commerce : des masques charbon en tissu, masques au charbon crème, masques peel off... Chacun à ses avantages et ses inconvénients.

Attention aux ingrédients douteux !

Point de vigilance. Il est toujours plus sûr de bien regarder la composition des masques de charbon avant de les acheter.

Comment réaliser un masque au charbon maison ?

Vous souhaitez réaliser, vous-même, votre masque au charbon ? C'est tout à fait possible. Quelques ingrédients suffisent. Prenez deux cuillères à café d'argile. Les peaux grasses privilégieront l'argile verte, les peaux sensibles, l'argile rouge. Ajoutez-y une cuillère à café de charbon végétal en poudre. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter une cuillère à soupe d'aloë vera pour adoucir votre peau. Mélangez le tout avec de l'eau. Appliquez le soin sur votre visage à l'aide d'un pinceau en évitant le contour des yeux. Laissez agir une dizaine de minutes puis rincez à l'eau tiède. Votre peau chassera l'excès de sébum, les impuretés et apportera un effet lumineux à votre peau. Attention, il ne faut absolument jamais ajouter de colle dans votre masque. Si vous décidez de faire votre masque maison, soyez très vigilante sur la liste des ingrédients que vous mélangez.

Quels sont les autres bienfaits du charbon végétal ?

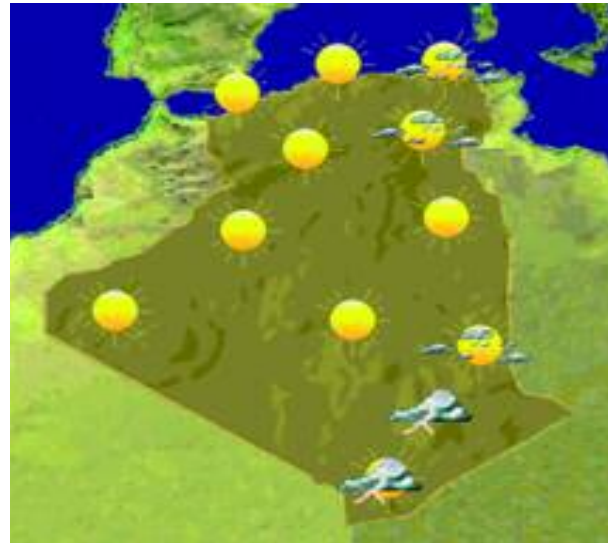
Vous l'aurez compris, le charbon végétal a de nombreux bienfaits. Vous pouvez ainsi appliquer un masque de charbon noir sur votre corps, il sera purifiant pour votre peau. Sachez que le charbon noir est aussi bon pour vos cheveux. On en trouve d'ailleurs régulièrement dans les shampoings. Le charbon est idéal pour réduire la production de sébum si vous avez les cheveux gras. Vous pouvez également appliquer un masque au charbon noir après un shampoing classique. Attention, dans tous les cas, à bien rincer vos cheveux à l'eau après l'application du soin pour qu'il ne reste pas de dépôts.

Météo

Samedi 20 avril :
24°C / 28°C

→ Dans la journée :
Partiellement nuageux
min 23°C ressentie 24°C
max 27°C ressentie 28°C
Vent faible d'est

→ Dans la nuit :
Très nuageux
min 22°C ressentie 21°C
max 23°C ressentie 23°C
Vent faible d'est
Alger :
Lever du soleil : 6:07
Coucher du soleil : 19:27



Beauté

Masques pour cheveux à faire à la maison



→ Comment se faire un masque pour les cheveux maison ? Bonne nouvelle, il existe un pléthore de recettes naturelles pour chouchouter votre crinière. Cheveux secs, gras, abîmés... A chaque problème sa solution maison !

Masque cheveux maison à l'Aloe Vera
Pour hydrater, apaiser le cuir

chevelu. Mélanger deux cuillères à soupe de gel d'aloë vera et deux cuillères à soupe de lait de coco (ou une cuillère à soupe de lait de coco en poudre + deux cuillères à soupe d'eau).

Appliquer le mélange sur les cheveux mèche par mèche, laisser poser 30 minutes avant de faire un shampoing doux.

Masque cheveux maison à la banane
Pour adoucir et faire pousser les cheveux.

Mélanger une banane bien écrasée (éviter au maximum les grumeaux) et une cuillère à soupe d'huile végétale (olive, avocat, ricin, argan, jojoba...).

Appliquer le mélange sur les cheveux mèche par mèche. Couvrir avec une serviette ou une charlotte pour garder la chaleur, et laisser poser 30 minutes. Puis éliminer à l'aide d'un shampoing.

Masque cheveux maison avec de l'avocat

Pour les cheveux secs et abîmés – effet nourrissant, brillant.

Mélanger un demi avocat bien écrasé et une à deux cuillères à soupe d'huile d'avocat.

Appliquer le mélange sur les cheveux mèche par mèche. Couvrir avec une serviette ou une charlotte pour garder la chaleur, et laisser poser 1h. Puis éliminer à l'aide d'un shampoing.

Délices du jour

LASAGNES BOLOGNAISE

INGRÉDIENTS

- 12 feuilles de pâte à lasagne sans pré-cuisson
- 350 g Viande de bœuf hachée
- 75cl Lait
- 200g Gruyère rapé
- 2 Boîtes de concassée de tomates
- 2 Oignons
- 50g Beurre
- 4cuil. à soupe Farine
- 3cuil. à soupe Huile d'olive
- 1 cuil. à soupe Herbes de Provence
- Noix de muscade râpée

- Sel
- Poivre

Préparation

Épluchez et hachez les oignons. Faites chauffer l'huile d'olive dans une casserole et faites-les revenir quelques mn. Ajoutez la viande hachée et faites revenir à nouveau jusqu'à ce que la viande soit cuite. Ajoutez ensuite les tomates concassées, les herbes de Provence, du sel et du poivre. Mélangez, couvrez et laissez mijoter environ 30 mn en mélangeant de temps en temps. Faites fondre le beurre dans une



casserole. Ajoutez la farine, mélangez et laissez cuire 2 mn. Versez le lait froid petit à petit tout en délayant à l'aide d'un fouet manuel. Salez, poivrez, ajoutez la noix de muscade et laissez cuire tout en remuant jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse. Préchauffez le four à 200 °C.

Déposez une couche de pâte à lasagne dans le fond d'un plat à gratin beurré. Versez par-dessus une couche de sauce à la viande. Poursuivez par une couche de béchamel et une couche de gruyère rapé. Renouvelez l'opération 3 ou 4 fois en terminant par le gruyère.

Horaires des prières

Samedi 11 chaoual 1445 :
20 avril 2024

Dhor12h49
Asser16h29
Maghreb.....19h24
Icha.....20h47
Dimanche 12 chaoual 1445 :
21 avril 2024
Fedjr04h44

numéros
utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Coupe d'Afrique des clubs de handball

Rude bataille entre les favoris, les Algériens en quête d'exploit

→ Les regards des passionnés du handball seront braqués, durant les dix prochains jours vers la ville d'Oran, qui abrite la Coupe d'Afrique masculine et féminine des clubs vainqueurs de coupes, du 18 au 27 avril en cours, avec la participation des meilleures formations du continent dans les deux épreuves.

Cette compétition, qui revient en Algérie après 25 ans d'absence, devrait être marquée par un niveau relevé, prédisent les observateurs. La Super-coupe africaine, masculine et féminine, jouée lundi et mardi également à Oran, a été d'ailleurs un avant-goût de la Coupe d'Afrique au vu des belles copies rendues par les huit équipes (masculines et féminines) participantes, et qui a permis au Al Ahly d'Égypte et à Primeiro de l'Angola d'être sacrés, validant par là-même leurs billets pour le prochain

Championnat du monde des clubs, prévu cet été en Arabie Saoudite. Douze équipes, réparties sur quatre groupes de trois, prendront part à la Coupe d'Afrique masculine, alors que la compétition féminine verra la participation de huit formations qui concourent, lors du premier tour, dans deux poules de quatre équipes chacune.

Ce sont les finalistes de la Super-coupe d'Afrique qui partent avec les faveurs des pronostics, à savoir Al Ahly et le Zamalek (Égypte) chez les hommes et Primeiro et Petro (Angola), chez les dames, même si de l'avis de leurs entraîneurs eux mêmes, il n'est pas à écarter d'assister à des surprises, «vu que le jeu à sept a énormément évolué dans le continent».

Dans la Coupe masculine, c'est le MC Alger qui domine au classement des clubs les plus titrés de l'épreuve, avec pas moins de neuf trophées, suivi par le Zamalek SC (7 titres) et le Club Africain de Tunisie (5 titres).

Mais la formation algérienne n'est plus la même, depuis quelques saisons, en témoigne sa rétrogradation en deuxième palier, avant même la fin de l'exercice en cours. Chez les dames, les Angolaises de Petro Atlético du Rwanda mènent le bal après 38 éditions, en engrangeant pas moins de dix titres, suivies par les Ivoiriennes d'Africa sport (9 titres) et les Angolaises du CD Primeiro De Agosto (4 trophées). Le handball algérien sera représenté dans le rendez-vous d'Oran par cinq clubs, à savoir le HBC El Biar (messieurs et dames), l'ES Ain Touta, la JSE Skikda, l'OM Annaba et le FC Bourmerdes (dames).

«La mission des clubs algériens sera très délicate, vu la période difficile qu'a vécu le handball algérien, ces dernières années, à tous les niveaux, ce qui s'est répercuté négativement sur le niveau de cette discipline dans le pays, alors qu'il s'agit du deuxième sport populaire en Algérie», a déclaré à l'APS l'ancien international algé-

rien, Abdelkrim Bendjemil, actuellement directeur de la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi, qui accueille les matchs de cette Coupe d'Afrique aux côtés du Palais des sports Hamou-Boutlélis.

Pour sa part, la présidente de la Fédération algérienne de handball, Karima Taleb, en poste depuis près d'une année et demie, a dit qu'elle plaçait d'énormes espoirs sur cet événement, «dont l'organisation en Algérie vise justement à relancer le handball national sur la scène continentale». «La deuxième place décrochée par la sélection nationale messieurs, lors du précédent championnat d'Afrique tenu en janvier dernier en Égypte, devrait constituer une source de motivation pour les clubs algériens pour réaliser un parcours honorable au cours de cet événement», a-t-elle ajouté, lors de la conférence de presse qu'elle animée, la veille du coup d'envoi la Super-coupe d'Afrique.

R. S.

EN DEUX MOTS

Football : le sélectionneur national assiste à une partie de l'entraînement du CSC

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a assisté, mercredi soir au stade Benabdelmalek Ramdane de Constantine, à une partie de l'entraînement du CS Constantine (ligue 1 Mobilis de football). Profitant de sa visite, M. Petkovic, accompagné des membres de ses assistants, a longuement échangé avec les joueurs et le staff technique de l'équipe constantinoise qui prépare son prochain match de championnat, en déplacement face à l'USM Khenchela vendredi prochain. Le sélectionneur national a également visité le stade Chahid-Hamlaoui, dont il a longuement inspecté la pelouse, ainsi que les installations du stade et ses terrains annexes. Ce déplacement sur le Vieux-Rocher s'inscrit dans le cadre de la tournée du sélectionneur national de football dans plusieurs wilayas où il a rendu visite à des clubs de l'élite.

NR

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
Publicité : **La Nouvelle République**
Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publ-cite@yahoo.fr**

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: **agence.regie@anep.com.dz** **programmation.regie@anep.com.dz** **agence.oran@anep.com.dz** **agence.annaba@anep.com.dz** **agence.ouargla@anep.com.dz** **agence.constantine@anep.com.dz**

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue des Champions

Le Bayern dans le carré d'As

→ Les Munichois ont réussi l'exploit en s'imposant dans ce match retour de quart de finale de la ligue des champions en battant par la plus petite des marges Arsenal par (1-0), et assure l'essentiel en se hisant au carré d'As.

Dès les premières minutes de jeu, le Bayern hausse le ton et se montre plus agressif et dangereux dans le dernier périmètre, et sur une remise de Léon Goretzka dans l'axe qui trouve Harry Kane dont sa frappe passe à côté des bois, sans diminuer du rythme et pour empêcher les Gunners de développer leur

jeu, le virevoltant Leroy Sane sur une ouverture diagonale du rond central fait un contrôle orienté de sa poitrine mais son centre tir fut bloqué.

Profitant de ces moments forts, les Munichois accentuent leur pression sur l'arrière garde londonienne, et sur une accélération de 60 mètres Raphael Guerreiro transmet une offrande lumineuse en plein course à Mazraoui où son centre fut dévier par le keeper Raya, ayant le vent en poupe, Mazraoui bien en place envoi un tir sur la droite du gardien qui le repousse en corner. Cette domination allemande

fait mal aux londoniens qui voient le danger venir de tout part, et doivent à tout prix se réorganiser et aller chercher le ballon plus haut et bloquer les joueurs allemands dans la première moitié du terrain, ayant la possession du ballon les Gunners commencent à se créer des occasions, surtout ce tir d'Odegaard ou le rebond modifie sa trajectoire et a failli trempé la vigilance du gardien Manuel Neuer, en espace d'une minute une autre occasion se présente par l'intermédiaire du norvégien Martin Odegaard qui remet un caviar dans la surface à Martinelli, mais sa frappe fut capté par Neuer.

Le coude à coude continua jusqu'à la fin de la première mi-temps sans qu'aucune équipe n'a pu le dessus sur l'autre.

Au retour des vestiaires, les poulains de Tuchel annoncent la couleur et commencent leurs assauts offensifs, qui font trembler les coéquipiers de Saliba, une détermination et une envie de terminer le match dans le temps réglementaire sans aller aux prolongations, et à la (57e) León Goretzka dévie de la tête sur le poteau, L'Allianz Arena s'enflamme et les supporters Bavarois donnent de la voix et his-

sent leurs protégés vers l'avant, 5 minutes après, le stade est en liesse l'ouverture du score par Kimmich d'une tête plongeante donne l'avantage à son équipe.

Le Bayern s'est métamorphosé en cette deuxième période, comme un raz de marée qui envahit tout sur son chemin l'alerte est donné, et la défense londonienne a pris de l'eau et failli encaisser un autre but, sur un débordement de Mazraoui sur le cote gauche, ce dernier remet une offrande à Sane qui rate cette occasion en or (65e).

Même l'incorporation de Jésus et Trossard pour donner de la créativité et de la fraîcheur à l'attaque n'a pas suffi, Arsenal n'a pas pu nivelé la marque, malgré les derniers ratages dans les ultimes minutes de jeu. Au coup de sifflet final, le suspens a pris fin et le grand Bayern continue son ascension après ces déboires dans les compétitions nationales, une aubaine pour ce géant européen de terminer sa saison avec un sacre continental, mais avant, faut passer l'écueil Madrilène.

De notre correspondant en France Redouane Bouhara

Fouka

Un centre national au service des sportifs de hauts niveaux

→ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré, jeudi à Tipasa, le Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs de Fouka «Frères Soukane», ce grand édifice sportif réalisé aux normes internationales. Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ce centre, en présence du wali de Tipasa, Aboubakr Esseddik Boucetta, le ministre a qualifié cette structure de «grand édifice sportif réalisé aux normes internationales et d'acquis pour le sport algérien, notamment pour les élites, qui est à même de contribuer à la promotion et au développement du sport».

Il a salué le rôle des autorités locales qui ont consenti «d'énormes efforts» ces dernières années pour parachever ce projet, qui a accusé «un grand retard» dans sa réalisation. Inscrit en 2009, ce projet a été lancé en 2011, selon l'exposé présenté au ministre.

Après avoir visité avec des présidents de fédérations les différents pavillons et structures de cet édifice, M. Hammad a précisé que cette structure sera mise à la disposition de l'élite nationale pour

préparer leurs compétitions continentales, régionales et internationales dans des conditions «optimales», notamment grâce à l'ensemble des structures et commodités qui «permettront au sport algérien de réaliser de bons résultats».

De son côté, le wali de Tipasa a souligné que ce projet «revêt une grande importance», ce qui a incité les autorités locales à l'inscrire «parmi leurs priorités, bénéficiant ainsi d'un suivi quotidien et minutieux pour surmonter tous les obstacles rencontrés». Par ailleurs, il a fait état de l'inscription du projet d'un pont reliant le centre au stade semi-olympique de Koléa, qui permettra aux équipes en stages au niveau du centre d'utiliser le stade pour leurs préparations. Le stade de Koléa connaît actuellement des travaux d'aménagement pour l'extension de ses gradins de 9.000 à 20.000 places et la réalisation d'une piste à huit couloirs et des terrains de détente. Ce stade sera réceptionné au cours des deux prochains mois, en même temps que le projet du stade semi-olympique de Cherchell, d'une capacité de 10.000 spectateurs.

Championnat d'Afrique de volleyball Le WA Tlemcen est en 8^{es} de finale

→ Le WA Tlemcen s'est qualifié pour les 8es de finale du championnat d'Afrique des clubs de volleyball grâce à leur victoire arrachée face aux Ivoiriens de l'AS INJS (3-0), ce jeudi au Caire (Égypte), en match comptant pour la 5e et dernière manche de la poule B. Pour son premier coup d'essai, le WAT est en train d'écrire une belle page de son histoire. En effet, les Tlemcéniens passent avec succès le premier tour de ce rendez-vous continental, auquel ils participent pour la première fois. Une belle qualification actée à l'issue d'une partie dominée de bout en bout, même si les Ivoiriens avaient déjà assuré leur participation pour le tour suivant. Les gars de la

capitale des Zianides ont bien débuté la partie en s'offrant le premier set sur le score de 25 à 19, avant d'enchaîner dans le second et le troisième set (25-14, 25-21). Le WAT boucle ainsi le premier tour de ce championnat d'Afrique des clubs à la 4e place (5 pts), avec un bilan de deux victoires et deux défaites.

À l'instar du WAT, l'ASV Blida (groupe B), second représentant algérien dans cette compétition, a également assuré sa place en 8es de finale. Avec un seul faux pas et trois victoires, dont la dernière a été glanée mercredi face la formation kenyane de Prisons (3-1), les Blidéens occupent la deuxième place de leur groupe (9 pts).

en direct

Coupe d'Afrique des clubs de handball

Rude bataille entre les favoris, les Algériens en quête d'exploit

le match à suivre football

Coupe d'Algérie

MC Alger-CS
Constantine à huis clos

Équipe nationale

Petkovic assiste à une partie de l'entraînement du CSC

Violence dans les stades

Faut-il aller vers des matchs à huis-clos ?

L'environnement actuel le suscite, les parents le souhaitent, les psychologues le recommandent, les joueurs hésitent et les staffs pour un test, des avis sont jetés à diverses occasions, mais cette idée n'est pas forcément admise par les supporters qui ne se sentent pas tous responsables de ce qui s'est passé ou qui se passerait demain dans les stades.

Enfin une autre catégorie a peur, ne veut plus entendre parler de foot, espère que les autorités trouveront un moyen de sanctionner sur place sur le terrain, les supporters violents plus rien à attendre «Faut mettre fin à cette catastrophe», chaque journée de championnat (toutes divisions confondues) et tours de coupe d'Algérie, elle se manifeste, elle défie les textes, les sanctions, les condamnations. Elle est présente dans le stade, et se manifeste selon ses stratégies, les supporters balancent des produits pyrotechniques sur le terrain ainsi que des objets en tous genres, si le football permet de rassembler et de partager la même passion, certains supporters ne semblent pas être du même avis.

Des millions de dinars partent ainsi en fumée

La violence s'accroît, et les réalisations qui ont coûté des millions de dinars algériens ne résistent pas pour que les amoureux du foot puissent se retrouver et soutenir en toute liberté leur équipes sans casse, ni insultes et encore moins sans menace. Le 9 mars dernier, lors d'un match de coupe d'Algérie entre le MCA et le CRZ, le stade Mustapha Tchaker de Blida a été littéralement retourné, endommagé alors qu'il venait tout juste de réouvrir ses portes aux supporters dans le cadre des 16e de finales de la Coupe d'Algérie entre le CR Zaouia et le MC Alger. Personne ne s'attendait à cette violente secousse qui arracha les sièges pour les balancer sur le terrain.

Des tornades contre des stades

Des millions de dinars partent ainsi en fumée, ce qui a amené la direction du



Plusieurs milliers de sièges ont été endommagés au stade Hamlaoui.

(Photo > D. R.)

stade à déposer plainte contre X pour destruction de biens d'autrui. «Une enquête a été ouverte par le parquet de Blida et une vingtaine de personnes reconnues coupables des faits de violence et de destruction a été jugée ce mercredi et condamnée à des amendes». Pour rappel, le stade Mustapha-Tchaker recevait sa première rencontre de football depuis mars 2022 après avoir fermé ses portes pendant presque deux ans pour des travaux de rénovation. Une autre tornade arriva plus destructrice le 16 mars, cela s'est passé lors d'un match de Ligue 1 entre le CRB et l'USM Alger. Elles s'enchaînent avec une telle violence qu'elle emporte sous ses ailes les chaises et autres supports du stade 5-Juillet d'Alger.

Qui arrêtera cette violence et comment ?

Cette violence poursuivant sa route de destruction s'attaque au Stade Chahid Hamlaoui de Constantine, Construit pour

accueillir jusqu'à 22.000 spectateurs, et a bénéficié d'une rénovation majeure en 2020 en prévision de la CHAN 2022, que l'Algérie a organisée en janvier 2023. La voilà cette architecture sportive connaît elle aussi une «déflagration» causant des grosses pertes selon un bilan préliminaire, estimé à plusieurs milliers de sièges endommagés lors de ces incidents au stade Hamlaoui lors du match de Coupe d'Algérie opposant le CRB à l'ES Mostaganem. «La Fédération algérienne de football constate avec regret et déplore vivement la montée de la violence dans certains stades, une tendance qui ternit l'image de notre sport national. Ces comportements sont totalement inacceptables et la Fédération n'a aucune tolérance envers de tels actes qu'elle condamne fermement. La FAF refuse de rester passive face aux scènes choquantes et horribles qui se déroulent dans certains stades. Des lieux censés être empreints de joie, de célébration et

de fair-play».

En résumé

Les autorités locales expriment leur profond regret face à ces comportements antisportifs qui ont entraîné la destruction de biens publics, malgré les investissements importants consentis pour rénover les stades et assurer des conditions optimales pour les matchs. La wilaya de Constantine annonce des poursuites judiciaires contre les responsables de ces actes de vandalisme et envisage des mesures à l'encontre des directions des clubs pour compenser les pertes subies. Selon un bilan préliminaire, plusieurs milliers de sièges ont été endommagés lors de ces incidents au stade Hamlaoui.

H. Hichem

Canal + foot : Wolverhampton - Arsenal à 20h
DAZN 1 : Racing Genk - Anderlecht à 20h

La Der

Coupe d'Algérie 2023-2024 (demi-finales) : MC Alger-CS Constantine à huis clos

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

«Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline», précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de "Dame Coupe" opposera les deux clubs algériens le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45).

«Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport», précise la même source. Et de conclure : «à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a été donc convenu d'un

commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées».

Programme des demi-finales :

Mardi, 23 avril :
Au stade Miloud-Hadefi d'Oran : MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos

Mercredi, 24 avril :
Au stade Nelson-Mandela de Baraki : CR Belouizdad-USM Alger (20h45).